



Le Canada doit se faire le promoteur de la consommation citoyenne, pour reprendre la formule utilisée par le collectif français « *De l'éthique sur l'étiquette* »²¹. Le gouvernement du Canada doit donc s'engager à ne faire commerce qu'avec les pays où il y a : **0 % exploitation des enfants, 0 % esclavage et 100 % liberté syndicale.**

Pour la CSD, les conclusions de la « RENCONTRE DES AMÉRIQUES » pourraient très bien servir de modèle au développement d'une charte des droits sociaux, particulièrement les points 2.3-2.4-2.5 et 2.6. Voici donc le texte en question.

²¹ Voir l'article « *Éthique : vers une école citoyenne* », paru dans *La Vie à défendre*, septembre 2000, pp. 26-27. Le coordonnateur de ce mouvement précise que l'opération « *De l'éthique sur l'étiquette* » ne se limite pas à une simple opération de marketing ou à un vague engagement de principe puisque « *le Collectif s'engage à faire vérifier les promesses des entreprises, sur place, par un organisme indépendant incluant les acteurs locaux, associatifs ou syndicaux, seul garant de la bonne mise en application de ces règles de conduite* ».